

No 4.

PUNITIONS infligées aux détenus dans le pénitencier du Manitoba pendant la période écoulee entre le 1er juillet 1880 et le 30 juin 1881.

Admonestés.	Réprimandés.	Privés de souper.	Mis au pain et à l'eau.	Mis au cachot.	Privés de réductions de peine.	Descendus de classe.	Mis au boulet et à la chaîne.	Privés de lit.	Châtiments corporels.		Coups de fouets sur les mains.	Observations.
									Nombre de coups prononcé.	Nombre de coups infligé.		
64	12	19	5	13	9	7	6	104	31	48	

J.-L. BEDSON,
Préfet.

MONTAGNE-DE-PIERRE,
30 juillet 1881.

No 5.

RÉDUCTIONS de peine gagnées par les détenus du pénitencier du Manitoba, pendant la période écoulee entre le 1er juillet 1880 et le 30 juin 1881.

Exercice.	Nombre de jours gagnés.	Nombre de jours perdus par mauvaise conduite.	Observations.
Du 1er juillet 1880 au 30 juin 1881.....	909	301½	

J.-L. BEDSON,
Préfet.

MONTAGNE-DE-PIERRE,
30 juillet 1881.